



COLLÈGE
LYCÉE

INSCRIPTION DE LA SENSIBILISATION DANS LE CADRE SCOLAIRE ET RÉFÉRENCES AU DÉVELOPPEMENT DURABLE



SYNTHESE

MOBY COLLEGE LYCEE & LES TEXTES OFFICIELS

AVANT-PROPOS

LA PRÉSENTE SYNTHÈSE

- **les enseignements** dans lesquels s'inscrit la sensibilisation Moby collège-lycée ;
- **une vision globale des compétences et capacités des programmes d'enseignement** de l'Éducation nationale ;
- **les parcours éducatifs et outils de suivi** auxquels la sensibilisation peut être rattachée ;
- **les textes officiels de l'Éducation nationale relatifs à l'éducation au développement durable** dans lesquels se situe Moby ainsi que **les engagements de la France en faveur du développement durable**.

1) ENSEIGNEMENTS, COMPETENCES ET CAPACITES

Les trois thématiques des ateliers Moby, *Pratique sportive et manuelle* ; *Discussion et recherche de solutions* ainsi que les *Activités d'expression artistique* font toutes appel à des compétences et capacités de l'**enseignement moral et civique (EMC)**. Les activités qui y sont proposées engagent les participants dans des démarches collaboratives où ils enrichissent leur réflexion, développent leur esprit critique en s'impliquant au sein du groupe dans lequel ils sont.

Pratique sportive, manuelle

Les activités de pratique sportive et manuelle ont pour objectif d'apprendre à se familiariser avec les mobilités actives en les manipulant et en les testant en situation.

Elles ont la particularité de faire écho au programme de **technologie** et d'**EPS**.

L'**Atelier diagnostic/réparation vélo**, le **Défi sportif vélo** et l'**Initiation skate, trottinette ou roller** permettent aux participants de prendre conscience que l'être humain a besoin d'énergie pour se déplacer et que cela a des conséquences sociétales et environnementales. Par ailleurs, ils apprennent à sécuriser leurs déplacements, à analyser, à aider l'autre à se déplacer sans appréhension tout en faisant preuve de persévérance.



Discussion et recherche de solutions

Les activités de discussion et de recherche de solutions mobilisent les participants à réfléchir ensemble à la place de l'écomobilité dans leur établissement scolaire et dans la société en discutant notamment des aspects positifs qu'elle peut apporter sans omettre d'échanger sur les conséquences du secteur des transports sur les changements climatiques.

Ces activités ont la particularité de faire écho au programme de français et de géographie.

Challenge tes idées, **A toi la parole !** et **Parlons marche** sont des activités qui font la part belle à la prise de parole en public, à l'argumentation, au débat d'idées tout en prenant compte la parole des autres et en respectant les règles de la conversation et du débat.

Les participants approfondissent leur conscience du bien commun, de la responsabilité individuelle qu'ils ont tous vis-à-vis des impacts humains sur la société et l'environnement.

Activités d'expression artistique

Les activités d'expression artistique sont l'occasion de s'exprimer, de créer autour de la thématique de l'écomobilité par le biais des arts. Elles ont la particularité de faire écho au programme de français et d'arts plastiques.

Le stand **Exprime ton engagement** donne la possibilité aux participants de faire un choix responsable en formulant un engagement pour l'écomobilité. Cet engagement prend forme grâce à leur imaginaire par le biais de langages et moyens artistiques variés et au choix : slogan, poème, chanson, peinture, dessin, collage, etc.

2) LES PARCOURS ET OUTILS

Le Parcours éducatif de santé (PES)¹

Les élèves suivent ce parcours de la maternelle au lycée. Il est découpé en 3 axes : l'éducation à la santé ; la prévention ; la protection de la santé.

Le parcours éducatif de santé a été créé par la loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République et réaffirmé par la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé.

"Enjeu primordial au sein du système éducatif, la santé, dans ses dimensions physique, psychique, sociale et environnementale, est un élément essentiel de l'éducation de tous les enfants et adolescents. Elle constitue un facteur important de leur réussite éducative."

La sensibilisation peut donc s'inscrire dans le parcours éducatif de santé notamment dans l'axe "prévention" et "protection à la santé" des élèves puisqu'elle :

- promeut l'activité physique quotidienne et met les élèves en action lors des activités comme le défi sportif ou l'initiation skate/roller ou trottinette.
- permet aux élèves de réfléchir ensemble à l'environnement dans lequel ils vivent, au lien entre l'écomobilité et une meilleure santé physique et psychique grâce aux activités de débats et de recherche de solutions.

1 - Portail de l'Éducation nationale

<https://eduscol.education.fr/2231/le-parcours-educatif-de-sante>



Le Parcours citoyen de l'élève²

Il vise de l'école au lycée à la construction, par l'élève, d'un jugement moral et civique, de l'acquisition d'un esprit critique et d'une culture de l'engagement.

Créé par la Loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République, la circulaire du 23 juin 2016 en précise les grands objectifs ainsi que les modalités de pilotage et de mise en œuvre.

"Adossé aux enseignements, en particulier l'enseignement moral et civique (EMC), l'éducation aux médias et à l'information (EMI), il concourt à la transmission des valeurs et principes de la République en abordant les grands champs de l'éducation à la citoyenneté (...) et notamment à l'éducation à l'environnement et au développement durable."

La sensibilisation peut tout à fait s'inscrire dans ce parcours pour les raisons évoquées ci-dessus mais également car elle repose sur la mobilisation de tous les acteurs : les associations partenaires de l'école publique porteuses de projets co-construits et ancrés dans l'environnement proche de l'élève ; les collectivités locales et territoriales avec notamment l'élaboration de projets éducatifs territoriaux.

Folios³

Folios est une application du Ministère de l'Éducation nationale support des parcours éducatifs comme le Parcours éducatif de santé et le Parcours citoyen de l'élève voulus par la loi d'orientation et de programmation de juillet 2013. Il valorise les compétences scolaires et extra scolaires des élèves et leur permet de s'approprier leur propre parcours, d'en garder une traçabilité dans le temps et de développer une forme d'autonomie dans les apprentissages.

Il a l'avantage de concerner les élèves, les parents, le chef d'établissement et les membres de l'équipe éducative.

Moby pouvant s'inscrire dans le PES et le Parcours citoyen, les élèves pourront donc aisément noter dans leur Folios leurs expériences vécues et compétences acquises grâce à la sensibilisation et les valoriser dans le futur.

3) TEXTES OFFICIELS RELATIFS AU DEVELOPPEMENT DURABLE ET A L'EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE

Moby répond à de nombreuses circulaires, accords et chartes universelles, européennes ou françaises au sujet du développement durable et de l'éducation au développement durable.

Pour commencer, la sensibilisation Moby est pleinement engagée pour le respect de la Charte de l'environnement intégrée à la Constitution française inscrite dans la loi constitutionnelle n° 2005-205 du 1er mars 2005 relative à la Charte de l'environnement (JORF n°0051 du 2 mars 2005 page 3697).

La liste non-exhaustive ci-après présente les textes principaux en question et les points qui concernent le programme Moby collège-lycée.

2 - Portail de l'Éducation nationale

<https://eduscol.education.fr/1558/le-parcours-citoyen-de-l-eleve>

3 - Folios

<https://folios.onisep.fr>



Accord de Paris sur le climat, 2015 (les pays signataires de la CCNUCC dans le cadre de la COP21)

L'article 12

Les Parties coopèrent en prenant, selon qu'il convient, des mesures pour améliorer l'éducation, la formation, la sensibilisation, la participation du public et l'accès de la population à l'information dans le domaine des changements climatiques, compte tenu de l'importance que revêtent de telles mesures pour renforcer l'action engagée au titre du présent Accord.

Feuille de route de l'Agenda 2030, 2019 (la France dans le cadre de l'Agenda 2030 et l'atteinte des 17 ODD)

Priorité n°3

S'appuyer sur l'éducation et la formation tout au long de la vie, pour permettre une évolution des comportements et modes de vie adaptés au monde à construire et aux défis du développement durable avec notamment la généralisation de projets d'éducation au développement durable à l'ensemble des écoles, collèges et lycées généraux, technologiques et professionnels.

3.1 : Intégrer le développement durable **au cœur du système scolaire**, de la maternelle à l'enseignement supérieur.

Objectifs de Développement Durable, 2015 (États membres de l'ONU dans le cadre de l'Agenda 2030)

ODD 3 (bonne santé et bien-être)

3.9 : D'ici à 2030, réduire nettement le nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses, à **la pollution et à la contamination de l'air**, de l'eau et du sol.

ODD 6 (éducation de qualité)

4.7 : D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par **l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables** (...).

ODD 11 (villes et communauté durables)

11.6 : D'ici à 2030, réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant, en accordant **une attention particulière à la qualité de l'air** et à la gestion, notamment municipale, des déchets.

ODD 12 (consommation et production responsable)

12.8 : D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les personnes, partout dans le monde, aient les **informations et connaissances nécessaires au développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature**.



ODD 13 (mesures relatives à la lutte contre le changement climatique)

13.3 : **Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles** en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide

ODD 17 (partenariats pour la réalisation des objectifs)

17.14 : **Renforcer la cohérence des politiques de développement durable**

17.17 : Encourager et promouvoir les partenariats publics, les **partenariats public-privé et les partenariats avec la société civile**, en faisant fond sur l'expérience acquise et les stratégies de financement appliquées en la matière

Circulaire EDD 2030 adressée aux rectrices et aux recteurs d'Académie (Ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports en lien avec les ODD)

Renforcer la coordination avec les partenaires, dont les collectivités territoriales, les associations, les autres services de l'État, les établissements publics et les acteurs économiques.

Les 8 mesures pour l'éducation au développement durable, 2019 (Ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports en concertation avec le Conseil national de la vie lycéenne - CNVL-, le Ministère de la transition écologique et solidaire et l'Agence française de la biodiversité)

Mesure n°6

Étudier le changement climatique et la biodiversité dans les nouveaux programmes du lycée et enrichir ceux de l'école et du collège.

